

2020_05_08_RAKET_PRA _____	3
2020_04_03_DR_Guadeloupe_conf_tel_Covid-19 _____	5
2020_03_19_DR_Guadeloupe_tract_gestion_Covid-19 _____	7



RAKET FLASH

LE JOUR D'APRES

SOLIDAIRES DOUANES DE GUADELOUPE adresse ses prompts vœux de rétablissement à tous ceux touchés par le COVID-19. Pensée de soutien également aux collègues dont les membres de famille ont été ou seraient malades. Félicitations aux agents des douanes qui ont participé à la lutte contre le COVID-19 en respectant le confinement et les gestes barrières, que ce soit à leur domicile ou au bureau. N'oublions jamais, la santé d'abord !

Par décision du Président de la République, la reprise est amorcée pour ce lundi 11 mai 2020. Dont acte !

Après le **08 MAI 1945**, après le **19 MARS 1946**, après **MAI 1967**, après **HUGO**, après la **VACHE FOLLE**, après 2009, après la **GRIPPE AVIAIRE**, on va maintenant connaître l'après confinement dus au **COVID 19**.

Le jour d'après, la mise en place de toute une série de mesures et de restrictions dérogatoires et provisoires au Code du Travail, aux droits et aux libertés individuelles de tout un chacun.

Le jour d'après est normalement une période de prise de conscience, de remise en cause, de changement, de réforme, de chamboulements, de reconstruction .

La lecture des **Plans de Reprise de l'Activité** qu'ils soient national, d'une DI hexagonale, de la DI Antilles Guyane et bien sur de la DR de Guadeloupe nous laisse dubitatifs. Ils sont tous semblables au mot et à la virgule près.

SOLIDAIRES DOUANES DE GUADELOUPE ne veut pas passer pour un syndicat éternellement pessimiste, porteur des maux en cours et à venir mais pour un syndicat responsable et réfléchi .

Attention tout n'est pas bon à jeter, loin de là , mais on ne peut qu'être circonspect sur la gestion de l'après confinement.

La gestion du confinement sanitaire au niveau local a été acceptable, malgré des début hésitants. La mise en garde enfants, en ASA ou en télétravail et la réduction de la présence des agents dans les locaux et en présence des usagers ont été de bonnes décisions.

Certes la mission régaliennne doit redémarrer mais maintenant il est temps de réfléchir et bien réfléchir avec un plan d'action mûrement réfléchi visant à la mise en place de l'organisation (mesures de protection sanitaires claires et précises pour l'ensemble des agents) de la reprise progressive du travail en toute sécurité dans le respect du bien être des agents, des usagers et casser la chaîne de transmission du virus (quoiqu'en dise le médecin de prévention en CHS-CT nous affirmant avec foi la mort prochaine du virus en Guadeloupe).

Nous n'allons pas faire un résumé des mesures préconisés du PRA et des fiches réflexes, de la DR de Guadeloupe, évoqué en audio conférences et lors du **Comité Technique d'Information du 07 mai 2020 (souvenez vous en)**, dont l'ensemble des agents découvrira le contenu lundi 11 mai pour une application immédiate.

SOLIDAIRES DOUANES DE GUADELOUPE demande que des mesures soient clarifiées, modifier en fonction de chaque sites et de leurs caractéristiques propres. Nous demandons la distribution de masques, de gel et de gants en quantité et de qualité aux agents (une boite de 50 masques permet a un agent de la surveillance de travailler un mois), l'autorisation de les porter en permanence lors des contrôles ou de la présence d'usagers (masque obligatoire dans les transports selon le gouvernement), la réduction du nombre d'agents présent dans les locaux (pas de rassemblement de plus de 10 personnes selon le gouvernement), la présence d'un seul agent par bureau en CO, la définition claire du télétravail dû à la crise sanitaire, l'obligation de 2 agents par véhicule de service (3 pour les véhicules type 9 places), la suppression des formations TPCI, une cote brigade par brigade pour les formations tir.

SOLIDAIRES DOUANES DE GUADELOUPE n'acceptera pas la en cause des acquis sociaux des agents de Guadeloupe (horaires, quotité hebdomadaire, congés, mutations) la tutelle de la DI, les petits arrangements entre amis et souhaite une analyse hebdomadaire des mesures proposées.

SOLIDAIRES DOUANE DE GUADELOUPE est conscient du rôle majeur que joue la douane dans l'économie du Pays Guadeloupe et pour cela doit s'inscrire dans une trajectoire de reprise progressive d'activité, afin de limiter les conséquences ultérieures sur nous, notre société, la Guadeloupe.

SOLIDAIRES DOUANE DE GUADELOUPE souhaite que l'administration apporte toute la sécurité sanitaire pour protéger son capital humain car aucun CTX ne vaut une vie .

APRES LA CRISE SANITAIRE DÉROGATOIRE

11/05/2020

LE DECONFINEMENT LE RESPECT DU DROIT ET DE LA VIE



Compte Rendu Audio conférence du 03 Avril 2020

Le 03 Avril 2020 s'est tenu une audio conférence de la DR de Guadeloupe au sujet de la pandémie de Covid 19 d'une heure et trente minutes relatif au confinement et aux effets de l'épidémie de SRAS Cov 2 (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère Coronavirus 2) sur les effectifs et le fonctionnement de la DR.

Après avoir écouté l'ensemble des questions des OS (SOLIDAIRES (représentés par ses co secrétaires régionaux), CGTG, UNSA et SNCD.FO) afin de fluidifier les débats, le Directeur Régional a répondu à nos interrogations.

La crise étant sans précédent avant, la Douane de Guadeloupe malgré le paradoxe effectue la continuité du rôle de l'état. Le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) s'est concentré sur les missions essentiels de la douane (dédouanement, normes, sécurité, etc)

Concernant le volet ressources humaines.

Environ une trentaine d'agents par jour en présentiel, Cinquante en télétravail, un tiers en garde enfants et un tiers en maladie, confinés ou AEA.

L'ensemble des brigades de douanes sont confinés hormis la BSE du Raizet avec 4 agents, dont un encadrant, à la taxation par jour de 12h00 à 22h00, 10 agents ayant été placé en quatorzaine suite à un cas possible et la BSE de Basse Terre qui a effectué un contrôle 63ter cette semaine.

Les bureaux CO/AG fonctionne en dégradé.

L'immeuble Lysa est fermé hormis deux agents du CLI assurant le suivit des informations de 07h00 à 16h00 et le chef de service du Bureau de Pointe à Pitre.

Le bureau du Raizet assure une présence par 4 agent dont un encadrant de 10h00 17h00 et 2 agents à la Messagerie.

Le Bureau de Jarry ne subit pas de confinement total afin d'assurer une continuité de l'action de la douane d'où un nombre limité d'agents faisant la réception du public malgré une réduction conséquente du flot. Présence d'environ 7 agent par semaine dont 2 chefs de service.

La recette régionale du fait de l'impossibilité de télétravail total a un présentiel de 3 agents environ 5 h par jour.

La Direction est aussi fermé hormis le Directeur présent tous les jours et occasionnellement des agents ou les chefs de pole.

20 agents environ en quarantaine dont la fin ce week-end pour 17. Deux grands types de contamination, retour de croisière et retour de France.

Actuellement 6 agents malades mais aucun hospitalisés, un seul a été hospitalisé mais est déjà de retour chez lui et toujours confiné. Ses collègues proches sont guéris et ont pour certains repris le travail.

Et 3 agents sont bloqués en France.

Fonctionnement des services

Le DR a rappelé la nécessité de l'application des règles de distanciation et d'hygiène tel que préconiser parla DG .

Utilisation des moyens de protection (lavage des mains, distance minimal fournis par l'administration, mise en place de moyens (plaque de plexiglas) à la taxation au raizet et au bureau de pointe à pitre (un devis en attente de la décision du CHSCT pour des hygiaphone mobile), un agent par bureau, deux agents par véhicule en diagonale.

Le port du masque est préconiser pour les malades pour ne pas contaminer d'autres personnes, de même que les gants à usage unique et temporaire afin d'éviter une contamination de la main aux yeux par exemple . A ce sujet le stock de la DR est d'environ 5000 masques (commande supplémentaire en attente), ainsi qu'environ 20000 gants et une commande de 25000 supplémentaires. Elle détient aussi 20 litres de gel et 20 litres supplémentaires sont en attente.

Une partie de ses moyens à été donné aux garde cotes, à la DOD et en prévision à la Bse de St martin par solidarité douanière

Questions/Réponses

Quid de la validité et du port des masques ?

Pas de contradiction avec les protocoles mis en place, les masques sont destinés aux malades, mais le port est autorisé aux agents de la surveillance lors de contrôle. Leur validité est définie par le corps médical et la note DG diffusée précédemment. Les masques détenus par la DR de Guadeloupe sont valides. L'agent doit avant de l'utiliser effectuer un contrôle visuel de l'aspect et des élastiques de maintien.

Les règles de confinement ?

Il s'agit d'une responsabilité individuelle et collective. Le respect des règles édictées par la DG doit être respecté. Distanciation et lavage des mains. Les consignes doivent être rappelées par l'encadrement.

Le nettoyage des locaux ?

La contamination suite à un contact avec une matière inerte est variable et aléatoire et le nettoyage plusieurs jours après une contamination est quasiment inutile. Mais le nettoyage des bureaux des agents contaminés a été effectué même en l'absence des agents d'entretien habituel. Un marché a été passé en ce sens avec une société.

Déroulement du contrôle de la Bse de Basse Terre ?

Le contrôle a eu lieu sur Jarry et les consignes de sécurité pour les gants et les masques ont été rappelées.

L'attestation dérogatoire suffit-elle ?

Les agents doivent utiliser celle fournie par la DR, car il semblerait que la commission d'emploi ne suffit pas.

Un agent revenant de CM et devant reprendre doit-il être mis automatiquement en AEA ?

Il faut que l'agent se réfère à son chef de service et ensuite avec le pôle RH. Toute situation connue est transmise au médecin de prévention et à l'ISST.

Les agents en garde enfant perdent-ils l'ARTT ?

Pas de réponse à ce sujet.

Qu'en est-il de la reprise du travail en sortie de contamination et à la fin du confinement ?

Concernant la reprise après contamination, les recommandations du Médecin de Prévention est une reprise environ 20 jours après le début de la quinzaine, mais si un doute subsiste, le confinement est prolongé. Mais celui-ci rappelle les limites de sa responsabilité et que l'avis qui prime est celui du médecin traitant.

Au sujet de la reprise à la fin du confinement, une période supplémentaire de 15 jours a été rajoutée et pour l'instant il n'y a pas de réponse sur les modalités de reprise. Des instructions seront données par la DG et mises en place par une note.

Voilà chers et chères collègues le résumé de l'audio conférence

A l'ouest rien de nouveau

Le Directeur martèle le respect des règles de distanciation et de précautions. La DR est suffisamment équipée en gants, en masques et en gel hydroalcoolique, de même que la mise de moyens physiques de protection.

Ces mesures seront-elles suffisantes en cas de reprise même partielle de l'activité professionnelle des agents des douanes de Guadeloupe ?

En tout état de cause

Protégez vous Protégez vos proches Respectez les règles de Confinement

Les Co secrétaires



Gestion du COVID 19 par la DR de Guadeloupe

La crise que traverse le monde entier ainsi que la Guadeloupe appelle notre syndicat à réfléchir et à examiner le fonctionnement de la Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects sans complaisance ni parti pris .

CATASTROPHIQUE

Nous constatons que notre Direction Régionale fonctionne en écho parfait des discours ambigus du Président, du Premier Ministre, du MEF, de la Direction Générale et de la Préfecture.

Ici, aussi, ordres et contre ordres entraînent une chaîne de dysfonctionnements et d'incohérences qui mettent l'ensemble des agents des douanes de Guadeloupe ainsi que nos concitoyens en danger vis à vis du virus COVID 19. L'État nous montre encore et toujours ses limites en Guadeloupe.

Certes l'État doit assurer la continuité de ses missions, mais à l'heure de la dématérialisation intense en OP/CO, est-il nécessaire de mettre en danger la vie des agents.

Certes, la lutte contre la fraude doit continuer, mais suite au confinement appelé de ses vœux par le Président de la République, l'arrêt des liaisons maritimes et la réduction à venir des liaisons aériennes, est-il nécessaire de mettre en jeu la vie des agents non pourvus en masques de protection et gels hydroalcooliques en quantité.

Le gouvernement et notre ministre de tutelle par leurs atermoiements et leur incurie ne prennent pas et ne semblent pas vouloir prendre en compte notre santé et celle de nos concitoyens.

Certes, il est de notre responsabilité individuelle de fonctionnaire assermenté, que si se sachant contaminé ou avoir été en contact avec une personne ou une situation suspecte, de prendre des mesures sanitaires adéquates et d'en informer sa hiérarchie.

Mais il est de la responsabilité de l'employeur de ne pas mettre ses salariés dans une situation mettant en danger leur intégrité physique. A la vue de l'évolution de l'épidémie de coronavirus COVID 19 en Guadeloupe, **SOLIDAIRES DOUANES DE GUADELOUPE** demande que soient prises des mesures claires et précises pour la santé des agents et de nos concitoyens.

C'est pour cela que SOLIDAIRES DOUANES DE GUADELOUPE appelle à une fermeture de l'ensemble des Bureaux des Douanes et des Brigades des Douanes de Guadeloupe pour l'ensemble de la durée du confinement telle que demandée par le Président, et non plus des demi-mesures changeant du jour au lendemain.

Agents des douanes de Guadeloupe, **SOLIDAIRES DOUANES DE GUADELOUPE** sera toujours à vos côtés et vous demande de faire preuve de bon sens, de discernement et de précaution durant cette période délicate.

**RESTEZ CHEZ VOUS
LAVEZ VOUS LES MAINS SOUVENT
SI VOUS ÊTES CONTAMINÉS PORTEZ UN MASQUE POUR PROTÉGER VOS PROCHES**

Les Co – Secrétaires

